

BILAN D'EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

SDIS64

33 Avenue du Général Leclerc 64000 PAU

Votre interlocuteur privilégié :

Damien LIMERAT

4 voie Romaine

33600 PESSAC

Téléphone : 05.57.35.46.35

Email : damien.limerat@qcsservices.fr

TABLE DES MATIERES

I.	DESCRIPTION DE LA PERSONNE MORALE CONCERNEE.....	3
II.	ANNEE DE REPORTING & ANNEE DE REFERENCE	3
III.	BILAN GES REGLEMENTAIRE.....	4
IV.	GRAPHIQUES.....	5
V.	INCERTITUDES	6
VI.	MOTIVATION POUR L'EXCLUSION DES SOURCES DE GES ET DE POSTES D'EMISSIONS DE GES LORS DE L'EVALUATION.....	6
VII.	FACTEURS D'EMISSION ET PRG UTILISES (SI DIFFERENTS DE CEUX DE LA BASE CARBONE [®]).....	6
VIII.	A PARTIR DU DEUXIEME BILAN, EXPLICATION DE TOUT RECALCUL DE L'ANNEE DE REFERENCE	6
IX.	PUBLICATION.....	6
X.	SYNTHESE DES ACTIONS PROPOSEES	7

I. DESCRIPTION DE LA PERSONNE MORALE CONCERNEE

Raison sociale	Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées Atlantiques (SDIS 64)
Cade NAF	8425Z
Description sommaire de l'activité	Services du feu et de secours
Code SIREN	286 400 023
Code SIRET	28640002300029
Adresse	33 avenue du Maréchal Leclerc 64000 PAU
Nombre de salariés (effectifs 2016)	598
Forme juridique	Etablissement public service départemental d'incendie
Périmètre organisationnel	Contrôle opérationnel
Périmètre de l'étude	Emissions directes de GES : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Emissions directes des sources fixes de combustion ▪ Emissions directes des sources mobiles à moteur ▪ Emissions directes des procédés hors énergie ▪ Emissions directes fugitives Emissions indirectes associées à l'énergie : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité Autres émissions indirectes de GES : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes précédents

II. ANNÉE DE REPORTING & ANNÉE DE RÉFÉRENCE

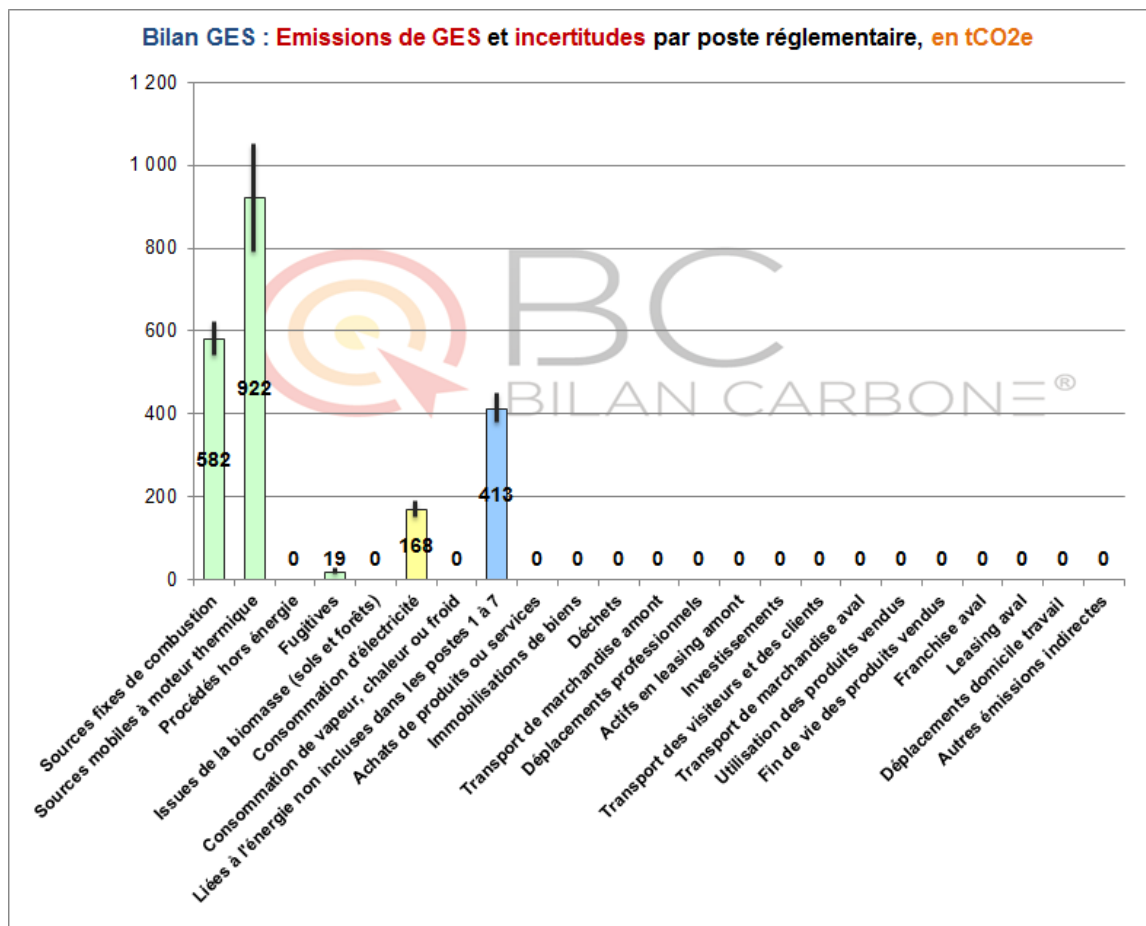
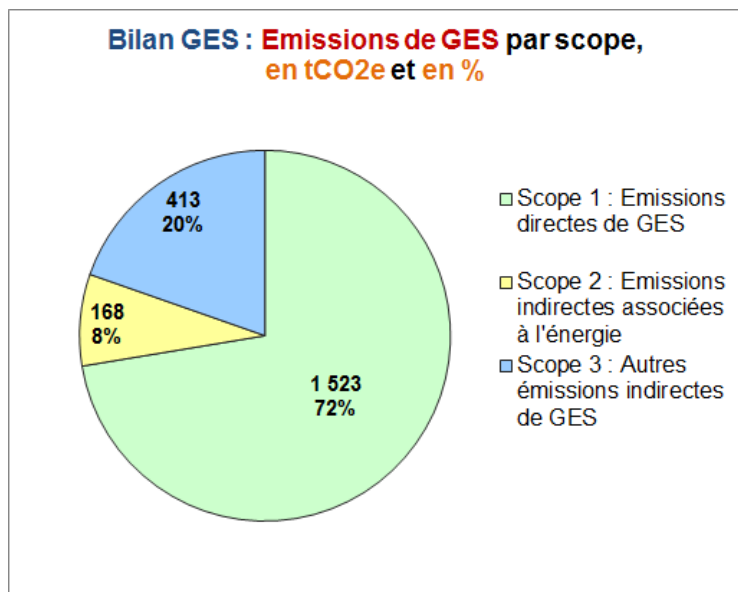
Année de reporting	2016
Année de référence	2016

III. BILAN GES REGLEMENTAIRE

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Emissions de GES						Emissions évitées de GES	
			CO2 (t CO2e)	CH4 (t CO2e)	N2O (t CO2e)	Autres gaz (t CO2e)	Total (t CO2e)	CO2 b (t CO2e)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	573	2	7	0	582	0	41	0
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	914	0	7	0	922	53	130	0
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	19	19	0	8	0
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)								
		Sous total	1 487	2	14	19	1 523	53	137	0
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	168	0	0	0	168	0	19	0
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0	0	0	0	0	0	0	0
		Sous total	168	0	0	0	168	0	19	0
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	345	57	11	0	413	-53	35	0
		Sous total	345	57	11	0	413	-53	35	0

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre du SDIS 64 s'élève à 2 104 tCO2e.

IV. GRAPHIQUES



V. INCERTITUDES

Les incertitudes ont été évaluées à partir des incertitudes des facteurs d'émissions et les incertitudes sur les données selon l'équation suivante :

Incertitude totale = $1 - (1 - \text{incertitude sur facteur d'émission}) \times (1 - \text{incertitude sur données})$

Les incertitudes sur les facteurs d'émissions sont celle issues de la méthode Bilan Carbone® utilisée pour ce Bilan GES.

Concernant les données des factures, elles sont précises, l'incertitude a été estimée à 5%. Pour les relevés l'incertitude est estimée à 10%.

Le SDIS 64 ne dispose pas d'un relevé exhaustif des équipements de climatisation (type de machine et puissance frigorifique) et n'as pas non plus de comptabilité des recharges en fluide frigorifique au cours de l'année 2016 (type de fluide et quantité rechargée).

En accord avec le SDIS 64, par retour d'expérience avec les années précédente, il a été considéré une quantité de fluide rechargée de 10kg de fluide R410a, avec une incertitude de 30% sur la donnée.

VI. MOTIVATION POUR L'EXCLUSION DES SOURCES DE GES ET DE POSTES D'EMISSIONS DE GES LORS DE L'EVALUATION

Sans objet.

VII. FACTEURS D'EMISSION ET PRG UTILISES (SI DIFFERENTS DE CEUX DE LA BASE CARBONE®)

Sans Objet.

VIII. A PARTIR DU DEUXIEME BILAN, EXPLICATION DE TOUT RECALCUL DE L'ANNEE DE REFERENCE

Sans Objet.

IX. PUBLICATION

Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES	
www.sdis64.fr	
Responsable du bilan d'émission de GES	
Nom	Eric BENEST
Fonction	Responsable service maintenance
Adresse	33 avenue du Maréchal Leclerc 64000 PAU
Téléphone	0820.12.64.64
Mail	ERIC.BENEST@sdis64.fr

X. SYNTHÈSE DES ACTIONS PROPOSÉES

Scopes	Poste concerné	Actions	Objectif visé de réduction des émissions	Estimation quantitative des gains potentiels (t CO2e)	Priorité d'action	Echéance de mise en œuvre
	SDIS 64	1 Nomination d'un référent en interne chargé de piloter les actions et de réaliser la comptabilité des émissions de GES en dehors des bilans réglementaires.	/	/	Immédiate	01/2018
	Personnel	2 Sensibilisation du personnel sur la réduction des consommations énergétiques et donc des émissions de GES : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Veille informatique, ▪ Eclairage des locaux, ▪ Etc. Cette sensibilisation peut se faire sous la forme : <ul style="list-style-type: none"> ▪ D'affiches présentes dans les locaux pour rappeler la politique que le SDIS souhaite mettre en œuvre, ▪ De comptabilités énergétiques évitées par l'extinction d'un ordinateur, ▪ De comptabilités des coûts financiers engendrés si les consignes ne sont pas respectées, ▪ Etc. 	5 % / an	8,5 / an	Prioritaire	12/2018
	Bâti & équipements	3 Réalisation d'audits énergétiques des bâtiments construits avant 1990 et mise en œuvre des actions sans investissements telles que la régulation et le contrôle des équipements.	2 %	15	Prioritaire	12/2018
	Bâti & équipements	4 Mise en œuvre de matériels économes dans le cadre des nouveaux achats ou des remplacements au fil de l'eau : <ul style="list-style-type: none"> ▪ LEDs, ▪ Suppression des convecteurs électriques ancienne génération, ▪ Portes sectionnelles isolées, ▪ Etc. 	3 % / an	22,5 / an	Prioritaire	01/2018 – 12/2020
	Bâti & équipements	5 Intégrer les objectifs de réduction de GES du SDIS dans la politique d'appels d'offres ou de marchés publics : critère CO2 dans le cadre de la politique d'achats.				

Scopes	Poste concerné	Actions		Objectif visé de réduction des émissions	Estimation quantitative des gains potentiels (t CO2e)	Priorité d'action	Echéance de mise en œuvre
	Véhicules	6	Généralisation du covoiturage en interne pour les déplacements liés à des réunions et/ou des formations.	1,5 % / an sur 25% du parc du DDIS de Pau	2 / an	Immédiate	12/2017
	Véhicules	7	Privilégier les visio ou téléconférences pour diminuer le nombre de trajets liés aux réunions internes au SDIS.	2 % / an sur 25% du parc du DDIS de Pau			
	Véhicules	8	Mettre en œuvre et diffuser une politique de suivi et de renouvellement du parc : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Remplacement des véhicules existants par des véhicules neufs moins polluants, ▪ Choix d'une technologie électrique et ou hybride pour les VL de service, ▪ Mutualisation des usages de véhicules, ▪ Etc. 	2,5 % / an	27,5 / an	Stratégique	01/2018 – 12/2020

1. Actions immédiates, permettant une réduction des GES sans nécessiter d'investissement,
2. Actions prioritaires à mener à court terme car ayant un fort potentiel de réduction d'émissions,
3. Actions stratégiques, engageant une modification notoire de l'activité.

Au total, si le calendrier est respecté, l'estimation quantitative des gains potentiels (t CO2e) est la suivante :

- **75,5 t CO2e en 2018**
- **60,5 t CO2e / an entre 01/2019 et 12/2020**
- **196,5 t CO2e à l'échéance du 12/2020 soit une réduction d'environ 9,3% sur la période 01/2018 – 12/2020 soit environ 3,1% par an.**